



**ACADÉMIE
DE NANCY-METZ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Nancy, le jeudi 05 février 2026

Le recteur de la région académique Grand Est
Recteur de l'académie de Nancy-Metz
Chancelier des universités

Vu le décret du n° 2015-885 du 20 juillet 2015 relatif à l'organisation du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique

Vu l'arrêté du 20 juillet 2015 relatif à l'organisation du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique

ARRÊTE

Article 1 : La liste des personnels du second degré et d'éducation admissibles à l'examen du Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Formateur Académique, session 2026 est la suivante :

NOM D'USAGE	NOM DE NAISSANCE	PRENOM
AUTUGELLE		Nadège
BOUISSOU		Charlène
D'ANDREA		Eve
DUFF-FOISSY	DUFF	Deirdre
PAYET		Ryad
SCHWARTZ-MARTIN	SCHWARTZ	Emilie
STRUB		Anne
SUMMA		Florian
VISCA	DARMONT	Anne-Laure
VOLO	URIE	Madeleine

Article 2 : Madame la secrétaire générale de l'académie de Nancy-Metz est chargée de l'exécution du présent arrêté.


Pierre-François MOURIER

